

## SÉANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

### DÉLIBÉRATION N° 2026\_26

#### VOTE DES TAXES 2026

Nombre de membres en exercice	Présents	Votes pour	Votes contre	Abstentions
15	14	15	0	0

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, régulièrement convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Nicolas MEKIL, Maire.

**Étaient présents** : Mme Stéphanie BEUVIN, M. Mathieu BIGOT, M. Gérard BOLLINNE, Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Vivian DELAFOSSE, M. Didier DELAMARE, M. Anthony HILT, Mme Géraldine KOZIELEK, M. Nicolas MEKIL, Mme Hélène MELINE, Mme Allison MEUNIER, Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN, Mme Aurélie VINCENT.

**Étaient excusés** : -

**Étaient excusés avec pouvoir** : M. Eric PUYAU donne pouvoir à Mme Géraldine KOZIELEK.

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine MOREAU-RAFFAITIN.

\*\*\*

Monsieur le Maire présente le tableau des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026.

Libellés	Taux votés par l'assemblée
<b>Taxe Foncière sur les propriétés bâties</b>	42.66 %
<b>Taxe d'habitation</b>	19.99 %
<b>Taxe Foncière sur les propriétés non bâties</b>	35.16 %
<b>Cotisation Foncière des Entreprises</b>	14.28 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire comptable M57 ;

Considérant le rapport présenté ;

Article unique – approuve les taux 2026 et conserve donc les taux antérieurs.

Pour extrait certifié conforme,

Ectot-l'Auber, le 5 mai 2026

La secrétaire de séance

Catherine MOREAU



Le Maire,

Nicolas MEKIL

